

Projets éoliens de Quillan, Saint-Julia, Saint-Ferriol.

Vous avez reçu il y a quelques jours, un tract de 4 pages édité à vos frais par la Communauté de Communes Aude en Pyrénées.



RECTIFICATIF

*du numéro spécial, supplément au n° 15
du bulletin d'information de la Communauté de Communes
"Aude en Pyrénées"*

*Le thème abordé est un projet de création d'une Zone
de Développement Éolien sur les communes de Quillan,
Saint-Ferriol, et Saint-Julia de Bec.*

Vous pouvez exprimer vos doutes concernant ces projets sur le registre de consultation mis à disposition des habitants des villages de la Communauté de Communes "Aude en Pyrénées" à partir du mardi 2 juin au samedi 20 juin inclus à la Maison du Tourisme, Square André Tricoire à Quillan.

Associations : Transparence, les Arbouses, Sauvons l'Environnement de Saint-Ferriol, AIRE, Défense des Paysages de la Haute-Vallée et des Hautes-Corbières.

Contacts : 04 68 20 90 36 / 06 06 45 39 74 paysage11@free.fr

Les éoliennes permettent d'éviter les rejets de CO₂ : Faux

elles ne tournent qu'un jour sur cinq ; il faut donc compenser avec des centrales thermiques. En Allemagne il y a 20 000 machines et leur impact sur la réduction des gaz à effet de serre est égal à 0 !

Quelques chiffres

le nombre de personnes favorables aux éoliennes baisse lorsqu'elles sont proches des gens questionnés, **oui**, et force est de constater que le principal instigateur de ces 2 projets, les installe hors de sa vue !

Comment les éoliennes pourraient elles se substituer à 75 % de la production thermique, alors qu'elles n'arrivent pas à 10 % ? (Voir : www.rte.fr)

Elles font un bruit moyen de 55 dB : Faux

la norme légale se mesure de façon différentielle entre le moment où il n'y a pas d'éoliennes et le moment où elles sont installées (elle est de 3 dB le jour et 2 dB la nuit). Le bruit est relatif, **à côté d'un aéroport**, on ne les entend pas ! (Sur des collines vierges le bruit est de quelques dB, avec des éoliennes industrielles, s'il était de 55 dB, cela dépasserait la norme très largement !)

La hauteur du mât est de 80 m : Vrai

mais la longueur des pâles est de **50 mètres**, **80 + 50**, ce qui porte la **hauteur totale à 130 mètres** la comparaison avec des pylônes haute tension (que l'on peut enterrer) relève de la farce car ceux-ci ne dépassent guère **15 m** !

Les moulins de Roquetaillade culminent à **63 m** au total et sont déjà choquants.



Le projet de Saint-Ferriol
vu de Campagne-sur-Aude

L'article L 553-3 du code de l'environnement oblige le constructeur à constituer les garanties financières pour en assurer le démantèlement en fin de vie : Vrai

mais le décret application n'a jamais existé et le promoteur propose 1500 €/an par machine comme garantie. Insuffisant.

Leur impact sur la mortalité des oiseaux est faible : Faux

car peu étudié. Les espèces protégées telles les chauve souris et les vautours semblent fortement touchées. Les comparaisons citées ne sont pas proportionnées !

Elles attireraient les touristes : Faux

en zone côtière où l'on vient pour les bains et le bronzage, elles deviennent une curiosité, (on ne vient pas exprès pour les éoliennes !) mais ici, la nature vierge reste notre seul atout. Son industrialisation déplaira et déplaît à son simple énoncé aux visiteurs et les commerces locaux peuvent en pâtir.

De nombreuses études prouvent qu'elles n'entraînent pas une dépréciation de l'immobilier : Faux

les professionnels de l'immobilier (agents et notaires) estiment la baisse entre 28 et 46 % et la cour d'appel de Rennes a condamné le vendeur à restituer 21 % du prix de vente à cause d'un **projet** éolien. A Saint-Ferriol, des clients ont renoncé à l'achat d'une propriété en apprenant les projets en cours.

La production est payée par les consommateurs : Vrai

c'est bien pour cela que les spéculateurs investissent dans l'éolien ; rapport : 20 à 40 % par an après amortissement ! C'est l'unique raison de leur prolifération !



OUBLIS :

Des lumières vont clignoter toutes les nuits sur les machines de chaque extrémité. Il faudra détruire une "zone de protection des espaces naturels" pour tracer les pistes et les plateformes nécessaires à l'installation des aérogénérateurs.

La taxe professionnelle sera supprimée ou les budgets communaux "écrêtés". Ressources minimales eu égard aux inconvénients.

L'énergie ne servira pas localement.

Les 2 projets seront visibles de **Rennes-le-Château** (6,2 km et 4 km) **site protégé** s'il en est ! (Photo montage ci-dessus).

Deux maisons sont situées dans le périmètre de protection de 500 m du projet Quillan Saint-Julia de Bec.

La procédure de création de ZDE

La loi du 13 juillet 2005 a introduit le principe des ZDE (Zones de Développement Éolien) afin de regrouper les installations. **Ici on a tout faux !**

Ce dispositif doit inciter à la protection des paysages, des monuments historiques et des sites remarquables et protégés.

(Circulaire du 19/06/2006, Instructions détaillées relatives aux zones de développement de l'éolien terrestre)

Le projet de Développement Éolien Aude en Pyrénées

L'auteur de l'étude a une lecture très partielle du "Plan de gestion des paysages audois vis-à-vis des projets éoliens" en annonçant que la zone pressentie s'inscrit dans ce plan. En effet nous pouvons aussi lire : **“Ce territoire encore vierge n'est pas à promouvoir en priorité, toutefois des recommandations s'imposent au vu des projets en cours d'étude.**

Ne pas disséminer les projets et les machines...

- Vérifier l'absence d'incidence visuelle vis-à-vis du patrimoine local et notamment Saint-Polycarpe, Alet-les-Bains, le donjon d'Arques, **Rennes-le-Château...**

Cet espace est à préserver de par sa composition paysagère (reliefs marqués, versants raides et boisés, vues en contre plongée).”

(Propositions à l'échelle du département et recommandations par ensembles paysagers - page 30, 34)

Conclusion

Si l'entretien de ces engins créerait de l'emploi local - à Roquetaillade aucun n'a été créé - la défection des touristes en recherche de “pleine nature” ruinerait le tourisme vert, dernier recours de la Haute-Vallée...

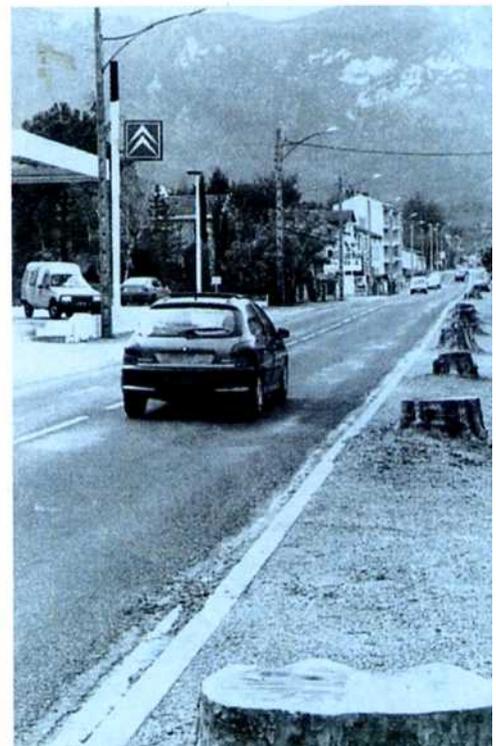
L'industrialisation du milieu rural ne peut être la solution au réchauffement climatique. On veut nous faire croire qu'installer des aérogénérateurs va “sauver la planète” mais c'est plutôt un saccage de l'environnement et de notre cadre de vie auquel on risque d'assister.

Ne vous laissez pas avoir par leurs mensonges et omissions !



s de déchets
en face de
la Plage Sud

Entrée nord de Quillan
après la coupe des platanes.



“Il faut faire de cette ville un petit bijou !”

(Maurice Aragou, Maire et Président de la Communauté de Communes) mai 2009.

Les zéloteurs de ces appareils, soi-disant protecteurs de l'environnement, sont les mêmes que ceux qui entassent des déchets n'importe où sans vergogne, ont coupé tous les platanes à l'entrée de la ville, ont maintenu en activité un incinérateur obsolète et détruit des maisons pour rien en laissant traîner les gravats.